



Marcoule, le 17 octobre 2025

Requalification par le CEA d'un évènement au niveau 1 de l'échelle INES* à la suite d'un non-respect des procédures de radioprotection sur l'installation Phénix**

Dans le courant de la semaine du 15 août 2025, un salarié du Service de Protection contre les Rayonnements (SPR) du CEA, est entré dans la zone contrôlée de l'installation Phénix sans avoir activé sa dosimétrie opérationnelle.

Le dosimètre opérationnel est un élément essentiel et obligatoire pour assurer la sécurité des opérateurs entrant en zone nucléaire. Il permet d'indiquer en temps réel leur exposition aux éventuels rayonnements ionisants et de signaler tout dépassement des limites prédéfinies.

Cet incident, directement lié au non-respect des procédures de radioprotection, n'a eu aucune conséquence sur l'installation, les personnes et l'environnement.

Le CEA a initialement déclaré cet écart à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) le 25 août 2025 en proposant un classement au niveau 0 de l'échelle INES*, compte tenu de l'absence de conséquences en matière de sûreté nucléaire.

L'analyse des causes a posteriori a permis de constater que le salarié était entré en zone à plusieurs reprises sans avoir activé sa dosimétrie opérationnelle. Le CEA a alors proposé un reclassement de l'évènement au niveau 1 en raison du non-respect répété d'une règle d'entrée en zone nucléaire, par une personne compétente.

A l'issue de cet évènement, tous les intervenants de l'installation Phénix ont bénéficié d'un rappel des règles d'accès en zone et des bonnes pratiques à suivre en matière de radioprotection afin qu'il ne se reproduise plus.

* **INES** : Échelle internationale de classement des événements nucléaires et radiologiques. Elle compte 8 niveaux, de 0 à 7. Le niveau 1 correspond à une anomalie sortant du régime de fonctionnement autorisé.



Communiqué de presse

Marcoule, le 17 octobre 2025

** Phénix est un prototype de réacteur nucléaire à neutrons rapides refroidis au Sodium. Mis en service en 1973 sur le centre du CEA Marcoule, il a fonctionné jusqu'en 2009. Il est désormais en phase d'assainissement et démantèlement.

A propos du CEA Marcoule

Implanté en terres gardoise et drômoise, le centre CEA Marcoule réunit 1 700 collaborateurs. Ses activités de recherche portent sur les sciences et technologies pour une économie circulaire des énergies bas carbone (utilisation durable des ressources et approche intégrée des procédés au service de la transition énergétique). Le cycle des matières, le traitement-recyclage des combustibles et la gestion des déchets constituent le cœur de son expertise nucléaire. Le CEA conduit également à Marcoule parmi les plus importants chantiers d'assainissement-démantèlement en Europe.

CONTACTS PRESSE

Clément MOULET | clement.moulet@cea.fr | 06 73 12 00 21